

CSI Ligue des juniors 2024

Dimanche, 7 juillet 2024

Centre sportif des Prés-Domont, Alle

Informations et Directives

Informations générales

1. Arrivée/Places de parc

Nous recommandons l'utilisation des transports publics. Des places de parc sont à disposition pour les personnes se déplaçant en voiture. Le parking est gratuit et s'il le parking près du stade est rempli, possibilité d'aller se parquer au Landi, juste à côté du stade.

2. Entrée

L'entrée au stade est gratuite.

Les accompagnants et les spectateurs sont les bienvenus.

3. Vestiaires

Des vestiaires sont disponibles pour se changer. Les douches seront également accessibles.

4. Restauration

Possibilité de se restaurer au stade. La cantine sera ouverte tout au long de la journée. Des repas chauds seront servis.

5. Premiers secours

Sur l'aire de compétition, il y a un poste de premiers secours

6. Assurance

L'assurance contre les accidents et les vols est l'affaire des concurrents/es.

L'organisateur décline toute responsabilité.

7. Informations

FSG Alle, Sébastien Witschi, seb.1102@hotmail.fr, 078 763 18 10,

Swiss Athletics, Rizvana Bono, rizvanabono@swiss-athletics.ch, 031 359 73 05

Informations techniques

8. Règlements

Les règlements IWR 2024 (WA Règles de Compétition), RO 2024 et CSI 2024 ainsi que les fiches techniques associées s'appliquent.

9. Annonce des disciplines

L'annonce des disciplines jusqu'au mercredi 3 juillet 2024. sur

<https://www.swiss-athletics.ch/fr/inscriptions-competitions/>

Les ultimes changements peuvent être faits sur place à la réunion des chefs d'équipe, lors des athlètes inscrits.

10. Réunion des chefs d'équipes

Elle a lieu à 10h30 à côté du bâtiment (comme indiqué sur le plan).

La finance d'inscription doit être payée en espèces à la séance des chefs d'équipes (CHF 150.- par équipe).

Ultimes changements dans la composition des équipes. Détermination de la hauteur minimale pour le saut en hauteur et à la perche.

Rappel : Nombre des essais par athlète pour le saut en longueur, le lance du poids, le disque et le javelot = 4 essais.

11. Dossards

Les dossards seront remis lors de la réunion des chefs d'équipes.

Les dossards doivent être portés de manière clairement lisibles et sans être pliés sur la poitrine, pour les épreuves de saut à choix sur la poitrine ou le dos.

12. Se présenter à la compétition

Les athlètes se rassembleront à l'heure indiquée à l'heure directement à l'installation correspondante. :

Pour les courses : 15 minutes avant l'heure de départ indiquée dans l'horaire.

Disciplines techniques : 30 minutes avant l'heure du début du concours indiquée dans l'horaire

Saut à la perche : 45 minutes avant l'heure de départ indiquée dans l'horaire.

L'horaire voir le site web de l'organisateur www.fsgalle.ch

13. Utilisation d'engins personnels

Les engins à lancer doivent être présentés pour contrôle au plus tard 60 minutes avant le début du concours au 'Contrôle des engins'.

14. Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les athlètes doivent s'aligner dans une tenue approuvée par leur club ou CoA. Les prescriptions sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées (voir règlement sur la publicité).

Aucune forme de publicité ne peut être faite sur le site de compétition, à l'exception des publicités sur les vêtements portés et les sacs selon règlement sur la publicité.

15. Rester à l'extérieure de la zone de compétition

Les entraîneurs n'ont pas le droit d'accompagner les athlètes à l'intérieur. Le non-respect de cette directive implique la disqualification de l'athlète concerné/e.

16. Remises des prix

Les remises des prix ont lieu selon les indications sur l'horaire.

La remise des prix fait partie de la compétition.

17. Distinctions

Les trois équipes les mieux classées de la Ligue des juniors hommes et femmes recevront des médailles et la coupe CSI 2024.

18. Juges

Chaque équipe est tenue de mettre à disposition de l'organisateur un juge formé.

La répartition des juges sera publiée sur le site web de l'organisateur.

19. Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être effectués aux championnats.

20. Remarque

DNA Club U20 2024, 21/22 septembre 2024 à Pombal

Une qualification pour l'ancienne Coupe d'Europe des juniors n'est possible que si un club/une COA participe avec 2 équipes (respectivement U20 M et U20 W) le 7 juillet 2024 à Alle. Le vainqueur du club est déterminé par l'addition des points de classement des

deux classements finaux. Le club/la COA ayant le plus petit nombre de points de classement a la possibilité de participer à Pombal. En cas d'égalité, le nombre des victoires de disciplines sera déterminant pour le classement.

Les clubs qui sont intéressés à participer sont priés de le signaler jusqu'à mercredi, 3 juillet 2024 (rizvanabono@swiss-athletics.ch).

Si aucune équipe suisse ne participe à Pombal, la place sera attribuée à un pays figurant sur la liste d'attente.